

La réforme du collège

Education musicale et chant choral

Formations disciplinaires par bassin

Académie d'Amiens - Mars – Avril 2016

IA-IPR : Anne-Isabelle Ghetemme



## La réforme du collège en vigueur à la rentrée 2016

- « S'attaquer au maillon faible du système scolaire » le collège, jugé inégalitaire.
  - Viser la réussite de tous
  - Organisation plus responsabilisante et plus collective.
  - Mieux apprendre pour mieux réussir
  - Pour les professeurs: de l'initiative et de l'adaptation aux besoins des élèves (différenciation pédagogique)
  - Même niveau d'exigence pour tous les élèves (socle commun)
  - Renforcer l'acquisition des savoirs fondamentaux dans toutes les matières: grande place réservée au français, mathématiques et histoire.
  - Développer de nouvelles compétences indispensables à la future insertion des collégiens.
  - Du projet pédagogique aux choix organisationnels
- Décret du 19 mai 2015 relatif à l'organisation des enseignements en collège.

## La réforme du collège en vigueur à la rentrée 2016

- 1<sup>ère</sup> langue vivante dès le CP, 2<sup>nde</sup> LV pour tous les élèves à partir de la 5<sup>ème</sup>.
- Des programmes plus simples et plus lisibles, plus progressifs et plus cohérents, moins prescriptifs.
- Les acquis des élèves au cœur de la pratique. Ce n'est plus ce que l'enseignant doit faire avec les élèves, c'est ce que les élèves doivent savoir et savoir faire (changement de posture pour l'enseignant).
- Pas de fusion des enseignements artistiques (1h + 1h)

# Des éléments de cadrage pédagogique

- Tout s'articule autour des nouveaux programmes d'enseignement eux-mêmes au service du socle de connaissances, compétences et culture en vue du développement de l'autonomie de l'élève
- Penser évaluation continue (et bilan de cycle)
- La notion de projet, et notamment celle de projet pédagogique, est la base de toute l'action
- De la continuité pédagogique: Socle / Parcours éducatifs et programmes disciplinaires / interdegrés

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture

- Rentrée 2016: nouveau **Socle commun de connaissances, de compétences et de culture**
- 5 domaines articulés aux programmes de l'école primaire et du collège. Décret du 31 mars 2015 paru au [BO n° 17 du 23 avril 2015](#)
  - ❖ Domaine 1: Les langages pour penser et communiquer
  - ❖ Domaine 2: Les méthodes et outils pour apprendre
  - ❖ Domaine 3: La formation de la personne et du citoyen
  - ❖ Domaine 4: Les systèmes naturels et les systèmes techniques
  - ❖ Domaine 5: Les présentations du monde et l'activité humaine

# Le nouveau socle commun

## ➤ 5 domaines de formation

## ➤ Des objectifs dans chacun d'eux

2. Les méthodes et outils pour apprendre

1. Les langages pour penser et communiquer

3. La formation de la personne et du citoyen

4. Les systèmes naturels et les systèmes techniques

5. Les représentations du monde et l'activité humaine

Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit

Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps



# Les enseignements complémentaires

## Règles générales

### Enseignements communs

23 h en 6<sup>e</sup>

22 h en 5<sup>e</sup> / 4<sup>e</sup> / 3<sup>e</sup>



### Accompagnement personnalisé

3 h en 6<sup>e</sup>

1 ou 2 h en 5<sup>e</sup> / 4<sup>e</sup> / 3<sup>e</sup>

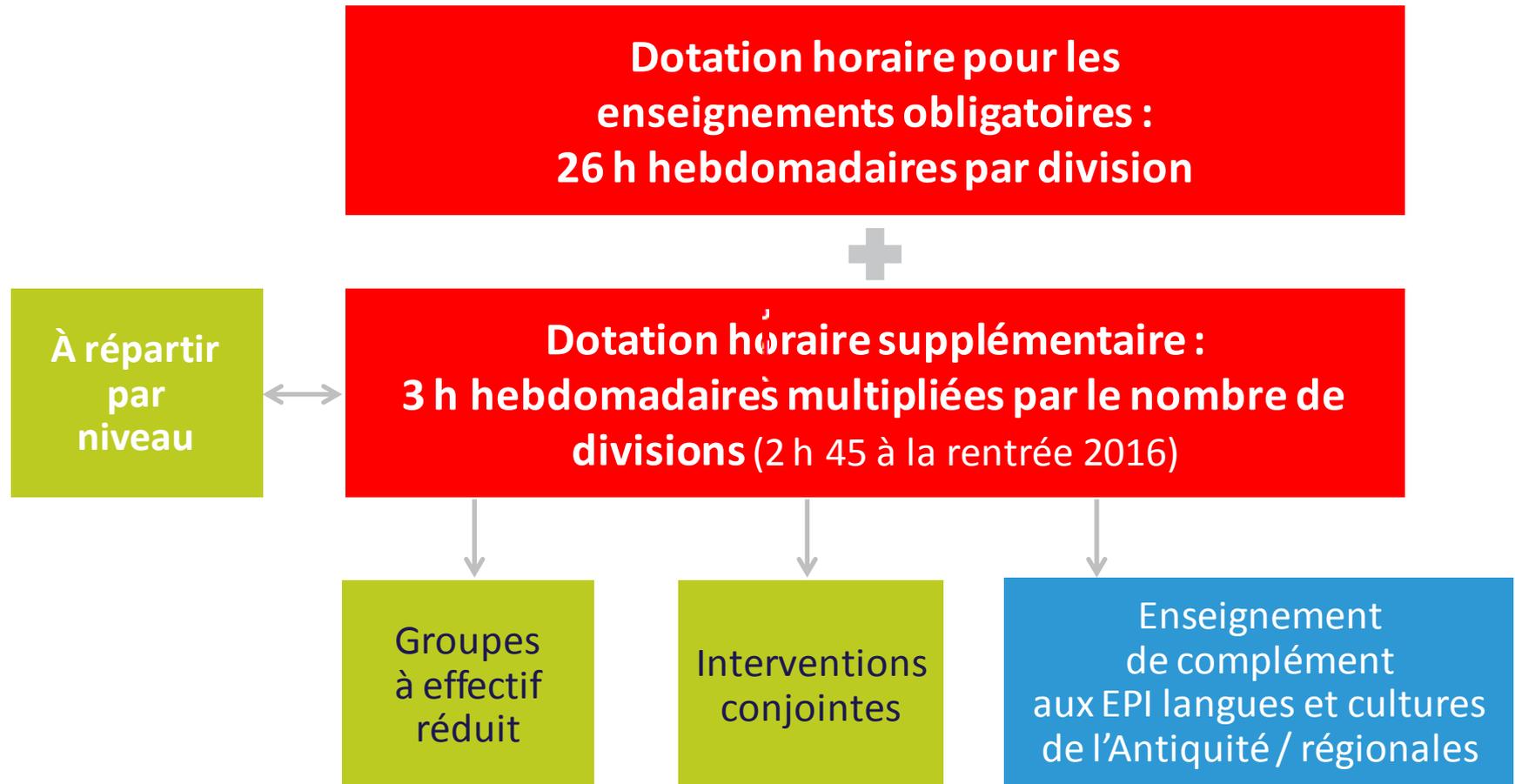
### Enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI)

2 ou 3 h en 5<sup>e</sup> / 4<sup>e</sup> / 3<sup>e</sup>

### *Enseignements complémentaires*

*3 h hebdomadaires en 6<sup>e</sup> et 4 h hebdomadaires en 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>*

# La dotation horaire supplémentaire



# Principes de l'accompagnement personnalisé

## Les incontournables (I.O.)

- AP à destination des élèves de tous les niveaux
- Construit à partir d'un bilan préalable des besoins
- Volume horaire identique pour chaque niveau de classe
- Objectifs : soutenir la capacité des élèves à apprendre et à progresser, améliorer leurs compétences, construire l'autonomie intellectuelle, acquisition du socle
- Formes variées : approfondissement, méthodes et outils, remise à niveau...
- Toutes les disciplines sont concernées

## Les choix

- 3h en 6<sup>e</sup>, 1 ou 2 h en 5<sup>e</sup>/4<sup>e</sup>/3<sup>e</sup>
- Dotation supplémentaire
- S'appuie sur la discipline de l'enseignant pour développer des compétences plus transversales
- Construire un PROJET FEDERATEUR faisant le lien entre les cycles

## La réforme du collège

- **Les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires**
  - Par petits groupes ou classes
  - Programmation sur trois années (5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>)
  - 2 ou 3 h par semaine (durée identique pour tous les élèves d'un même niveau de classe)
  - 2 EPI par an minimum
  - Démarches de projet interdisciplinaires conduisant à des réalisations concrètes et s'inscrivant dans un parcours
  - Maîtrise du S3C
  - Sur des thématiques transversales (6 sur 8 à traiter sur le cycle 4)
    - Développement durable
    - Information, communication et citoyenneté
    - Langues et cultures de l'antiquité
    - Langues et cultures étrangères ou régionales
    - Monde économique et professionnel
    - Corps, santé, sécurité
    - Culture et création artistiques
    - Sciences et société

ne pas confondre...

Pour les élèves:

$$23 + 3 \neq 26 + 3$$

$$22 + 4 \neq 26 + 4$$

- Les enseignements obligatoires (communs + complémentaires) représentent 26h hebdomadaires pour chaque niveau.
- Les heures d'enseignements complémentaires (accompagnement personnalisé et enseignements pratiques interdisciplinaires) font partie de ces 26h, les heures ne s'ajoutent pas aux 26h.

# Ne pas confondre...

**EPI ≠ IDD**

enseignements pratiques  
interdisciplinaires

~~itinéraires de  
découverte~~

- pendant les 26h disciplinaires
- cycle 4

- ~~• sur des heures supplémentaires~~
- ~~• cycle central~~

distinguer...

AP  $\neq$  AP

accompagnement personnalisé

- tous les élèves
- mêmes nombres d'heures

~~aide personnalisée~~

- ~~• élèves ciblés~~
- ~~• heures supplémentaires élèves~~

# Ne pas confondre...

EC ≠ EdC

enseignements complémentaires

enseignements de complément

- AP et EPI
- pendant les 26h

- complément aux EPI :
  - Langue et culture de l'antiquité
  - Langue et culture régionale
  - DP
- heures supplémentaires élèves

## La logique curriculaire des programmes **Définition**

### Un faisceau de trajets

#### Une temporalité

Celle du cycle, puis de cycle en cycle, celle de la scolarité obligatoire traçant **un cursus**

**Le cursus** c'est le trajet défini par l'institution

#### Un cheminement

Dans les apprentissages mis en place par une double approche : **convergence** (entre connaissances et compétences) et **congruence** (entre apprentissages, modalités d'apprentissage, validation ou évaluation de apprentissages) définissant alors **un curriculum**

**Le curriculum** c'est le trajet adapté par l'enseignant

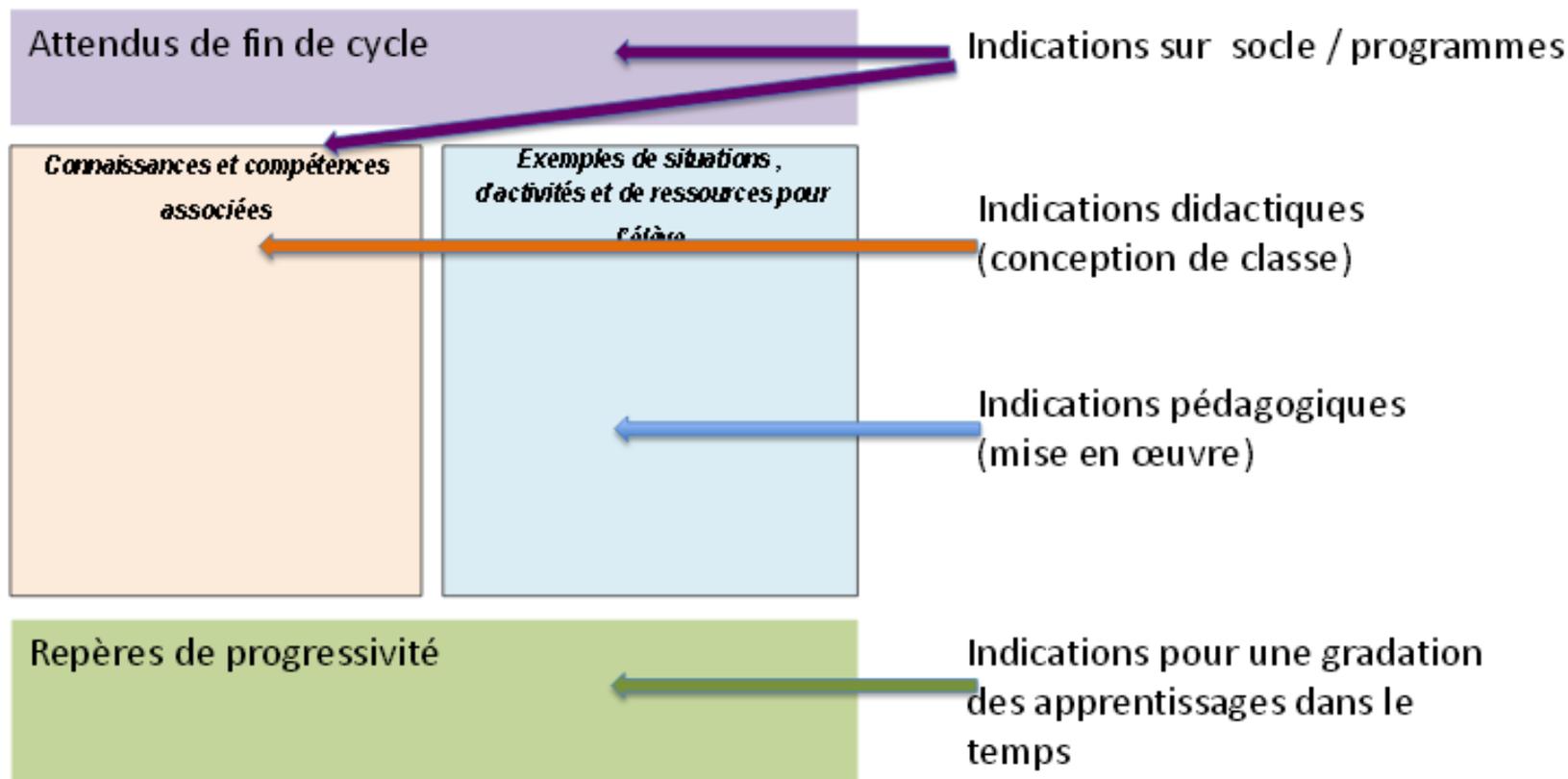
#### Une trajectoire

Effectuée par l'élève, régulée tout au long de son déroulement par des enseignements qui s'adaptent, se complètent voire s'articulent dans une dynamique transversale et i/ ou interdisciplinaire caractérisant ainsi **un parcours**

**Le parcours** c'est le trajet réalisé par l'élève

# La logique curriculaire des programmes Présentation

## Clé de lecture pour les « programmes » 2016



## Les enjeux de la réforme en éducation musicale

- Une évolution et non une révolution
- Compétences... Projets... Histoire des arts au service de l'éducation musicale et non le contraire... logique curriculaire...bienveillance et exigence... du bon usage du numérique...

## les nouveaux programmes d'éducation musicale

- « Rôle essentiel dans le Parcours d'Education Artistique et culturelle »
- 2 grands champs: perception et production
- Voix: rôle central
- Travaux de production dans un cadre collectif
- Principe de régularité et de progressivité
- 6 à 8 chants / an
- Diversité des époques pour poser les repères espace / Temps
- 4 grandes compétences
  - Chanter et interpréter
  - Ecouter, comparer et commenter
  - Explorer, imaginer et créer
  - Partager et argumenter

# les nouveaux programmes d'éducation musicale

## Cycle 3: CM1, CM2 et 6<sup>ème</sup>.

(en annexe sur padlet)

### Chanter et interpréter

#### Compétences attendues en fin de cycle 3 :

- Identifier, choisir et mobiliser les techniques vocales et corporelles au service du sens et de l'expression

Composantes de la compétence	Connaissances et contenus associés	Situations, démarches, outils
<ul style="list-style-type: none"><li>- Interpréter un répertoire varié avec expressivité.</li><li>- S'engager personnellement pour contribuer à la réalisation d'un projet musical.</li><li>- Expérimenter, avec la voix et des outils numériques simples, les différents paramètres du son.</li><li>- S'autoévaluer pour mesurer les progrès.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Un répertoire de chansons.</li><li>- Les paramètres du son (hauteur, timbre, durée, intensité) et leurs fonctions dans l'expressivité.</li><li>- Les conditions d'une production collective.</li><li>- Le fonctionnement de la voix.</li><li>- Les principes de l'autoévaluation : compétences acquises et progrès à réaliser.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Apprentissage en imitation de chansons de différents styles.</li><li>- Avoir des exigences sur la qualité de l'interprétation : justesse, dynamique.</li><li>- Utiliser l'enregistrement numérique pour améliorer les productions.</li><li>- Proposer des situations où les élèves peuvent porter un regard sur les progrès effectués.</li></ul>

# les nouveaux programmes d'éducation musicale

## Cycle 3: CM1, CM2 et 6<sup>ème</sup>.

### Ecouter, comparer et commenter

#### Compétences attendues en fin de cycle 3 :

- Mettre en lien des caractéristiques musicales et des contextes historiques, sociologiques et culturels

Composantes de la compétence	Connaissances et contenus associés	Situations, démarches, outils
<ul style="list-style-type: none"><li>- Utiliser sa mémoire pour écouter, comparer, et identifier des œuvres.</li><li>- Établir des relations entre des caractéristiques musicales et des contextes historiques.</li><li>- Se situer, par les œuvres musicales et la création artistique, dans le temps et l'espace.</li><li>- Expliquer, nommer et schématiser une organisation musicale simple en utilisant un vocabulaire adapté.</li><li>- Faire des liens avec d'autres domaines artistiques.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Un vocabulaire simple pour décrire la musique.</li><li>- Des méthodes pour comparer des musiques.</li><li>- Des repères simples dans le temps et dans l'espace.</li><li>- Quelques grandes œuvres du patrimoine.</li><li>- Les principales caractéristiques de l'orchestre symphonique.</li><li>- Des formes de production variées : vocales, instrumentales, solistes.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Proposer des situations d'écoute pour comparer (ressemblances et différences) les musiques les unes aux autres.</li><li>- Ecoute de musique de styles différents, d'époques éloignées.</li><li>- Proposer des éléments simples pour coder ou faire une représentation graphique de la musique.</li><li>- Travailler par comparaison avec des œuvres d'autres domaines artistiques : tableaux, extraits vidéos, textes.</li></ul>

# les nouveaux programmes d'éducation musicale

## Cycle 3: CM1, CM2 et 6<sup>ème</sup>.

Explorer, imaginer et créer

Compétences attendues en fin de cycle 3 :		
- Expérimenter avec la voix et des outils numériques les paramètres de la musique		
Composantes de la compétence	Connaissances et contenus associés	Situations, démarches, outils
<ul style="list-style-type: none"><li>- Faire des propositions personnelles lors de moments de création, d'invention et d'interprétation.</li><li>- Manipuler des objets sonores à l'aide d'outils numériques appropriés.</li><li>- Imaginer l'organisation de différents éléments sonores.</li><li>- Créer des éléments pour accompagner et enrichir le projet vocal.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Diversité des matériaux sonores.</li><li>- Les paramètres du son.</li><li>- Des organisations musicales simples : refrain, ABA...</li><li>- Des outils numériques simples : enregistrement, traitement audio.</li><li>- Différences entre les postures du musicien : auditeur et d'interprète.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Proposer des situations de production vocale (jeux vocaux, projet d'interprétation...) qui laissent place à l'invention et à la création.</li><li>- Utilisation d'outils numériques pour l'enregistrement et le traitement du son.</li><li>- Découverte d'œuvres relevant d'autres domaines artistiques.</li></ul>

# les nouveaux programmes d'éducation musicale

## Cycle 3: CM1, CM2 et 6<sup>ème</sup>.

### Echanger, partager et argumenter

#### Compétences attendues en fin de cycle 3 :

- Développer sa sensibilité, son esprit critique et s'enrichir de la diversité des goûts personnels et des esthétiques

Composantes de la compétence	Connaissances et contenus associés	Situations, démarches, outils
<ul style="list-style-type: none"><li>- Exprimer sa sensibilité au-delà des modes et des <i>a priori</i>.</li><li>- Prendre en compte la diversité des goûts personnels.</li><li>- Donner son avis sur la qualité d'une production collective.</li><li>- Partager et accepter les contraintes d'une production collective.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Le respect d'autrui, la bienveillance, la tolérance.</li><li>- Les règles de la classe, de l'école, de l'établissement.</li><li>- Les exigences d'une production collective.</li><li>- Comprendre et discuter ses choix à l'aide d'un vocabulaire adapté.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Organiser des échanges pour laisser la place à l'expression de points de vue différents.</li><li>- Énoncer et faire respecter des règles simples pour mettre en œuvre un projet musical collectif (concentration, écoute des autres...).</li></ul>

# les nouveaux programmes d'éducation musicale

Cycle 4: 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>.

(En annexe sur Padlet)

- 2 grands champs: percevoir et produire
- Voix instrument privilégié des pratiques.
- 6 domaines complémentaires
  - Timbre / espace
  - Dynamique
  - Temps/rythme
  - Forme
  - Successif / simultané
  - Styles
- Compétences attendues
  - Réaliser des projets musicaux d'interprétation ou de création
  - Ecouter, comparer, construire une culture musicale et artistique
  - Explorer, imaginer, créer et produire
  - Echanger, partager, argumenter et débattre.

# les nouveaux programmes d'éducation musicale

## Cycle 4: 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>.

### Compétences attendues en fin de cycle 4 : réaliser des projets musicaux d'interprétation ou de création

Compétences	Connaissances
<ul style="list-style-type: none"><li>- Mobiliser des techniques vocales et corporelles au service du sens et de l'expression</li><li>- Tenir sa place dans diverses situations de production musicale (polyphonie, improvisation...)</li><li>- S'engager et tenir son rôle dans la réalisation d'un projet musical</li><li>- S'écouter en écoutant les autres</li><li>- Se produire en public</li><li>- Manipuler des fichiers audionumériques pour construire une courte pièce musicale ou pour enrichir des présentations multimédias</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Physiologie et fonctionnement de la voix</li><li>- Techniques de la voix chantée</li><li>- Vocabulaire de la voix, de ses techniques et de l'interprétation</li><li>- Règles et conditions du travail musical collectif</li></ul>

# les nouveaux programmes d'éducation musicale

## Cycle 4: 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>.

### Compétences attendues en fin de cycle 4 : écouter, comparer, construire une culture musicale et artistique

Compétences	Connaissances
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier, décrire, commenter une organisation musicale complexe</li> <li>- Mobiliser sa mémoire sur des objets musicaux longs et complexes</li> <li>- Situer et comparer des musiques de styles proches ou éloignés dans l'espace et/ou dans le temps pour construire des repères techniques et culturels</li> <li>- Mettre en perspective des caractéristiques musicales et des marqueurs esthétiques avec des contextes historiques, sociologiques, techniques et culturels</li> <li>- Mobiliser des repères permettant d'identifier les principaux styles musicaux</li> <li>- Manipuler plusieurs formes de représentation graphique à l'aide d'outils numériques</li> <li>- Percevoir et décrire les qualités artistiques et techniques d'un enregistrement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Physiologie et fonctionnement de l'audition ; connaissance des risques</li> <li>- Constituants scientifiques du son</li> <li>- Eléments constitutifs du langage et vocabulaire lié pour décrire la musique et son enregistrement (timbre &amp; espace, dynamique, temps et rythme, forme, successif et simultané, styles)</li> <li>- Grandes catégories de musiques vocale, instrumentale, mixte</li> <li>- Diversité des matériaux sonores</li> <li>- Quelques grandes œuvres représentatives du patrimoine français, européen, occidental et non occidental</li> <li>- Diversité des cultures, des esthétiques et des sensibilités</li> <li>- Ensemble équilibré de marqueurs stylistiques</li> <li>- Ensemble de repères relatifs à l'histoire de la musique et des arts</li> <li>- Diversité des postures du mélomane et du musicien : partager, écouter, jouer, créer</li> <li>- Fonctions de la musique dans la société, interactions avec d'autres domaines artistiques</li> <li>- Constituants scientifiques du son</li> <li>- Quelques fonctions d'édition audionumériques au service de la création</li> <li>- Physiologie et fonctionnement de l'audition ; connaissance des risques</li> <li>- Repères sur le monde professionnel de la musique et du spectacle</li> </ul>

# les nouveaux programmes d'éducation musicale

## Cycle 4: 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>.

### Compétences attendues en fin de cycle 4 : explorer, imaginer, créer et produire

#### Dans le domaine de la production

- Réutiliser certaines caractéristiques d'une œuvre connue dans une production musicale
- Concevoir, créer et réaliser des pièces musicales incluant des références stylistiques
- Concevoir, réaliser, arranger, pasticher, une courte pièce musicale, notamment à l'aide d'outils numériques
- Identifier des leviers pour améliorer et/ou modifier une interprétation, un arrangement
- S'autoévaluer à chaque étape d'un travail de production

#### Dans le domaine de la perception

- Rechercher et utiliser des ressources documentaires (écrite, enregistrée notamment)
- Transférer et réinvestir des connaissances et compétences acquises sur des situations et des objets musicaux diversifiés
- Concevoir une succession d'œuvres musicales répondant à des objectifs artistiques
- S'autoévaluer à chaque étape d'un travail d'écoute

# les nouveaux programmes d'éducation musicale

## Cycle 4: 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>.

### Compétences attendues en fin de cycle 4 : échanger, partager, argumenter et débattre

#### Dans le domaine de la production

- Présenter et argumenter des choix d'interprétation et de création
- Développer une critique constructive sur une production collective
- Porter un regard critique sur sa production individuelle
- Expliquer et argumenter les choix d'interprétation ou de création d'un projet musical

#### Dans le domaine de la perception

- Distinguer appréciation subjective et description objective
- Respecter la sensibilité de chacun
- S'enrichir de la diversité des goûts personnels et des esthétiques
- Argumenter une critique adossée à une analyse objective
- Problématiser l'écoute d'une ou plusieurs œuvres
- Distinguer les postures : créateur, interprète, auditeur

Le chant choral... Décret du 11 novembre 2011 toujours en vigueur...

- Le chant choral à l'école , au collège et au lycée circulaire n° 2011-155 du 21-9-2011 – BO 34 du 22 09 2011
- Une rémunération en HS, HP et / ou Indemnités pour Mission Particulière: Avoir la capacité de faire un décompte précis des heures devant élèves: répétitions hebdomadaires, répétitions supplémentaires, répétitions générales, spectacles. Préciser heures dans le service et hors du service.
- Les activités de coordination (temps hors présence devant élèves) pourront être rémunérées en IMP.
- Une lettre de mission chorale ?

Le chant choral... Décret du 11 novembre 2011 toujours en vigueur...

- Toujours des critères de qualité
  - Nombre d'élèves participant à la chorale rapporté à l'effectif de l'établissement et répartition par niveaux ;
  - Adéquation du répertoire choisi et niveau d'exigence vocale ;
  - Ambition artistique du projet ;
  - Rayonnement de la chorale au sein de l'établissement et en dehors ;
  - Association à d'autres actions d'éducation et de formation mises en œuvre dans l'établissement (théâtre, cinéma, danse, etc.) ;
  - Nombre, qualité et lieux des spectacles réalisés ;
  - Association de la chorale de l'établissement à d'autres unités d'enseignement, notamment liaison école-collège ;
  - Collaboration avec des partenaires professionnels.
- **Evaluation : Dépôt des vidéos (voir lettre de rentrée)**

# L'indemnité pour missions particulières: l'IMP

Décret du 20 août 2014

On distingue :

- ***Le service d'enseignement.***
- ***Les missions liées directement au service d'enseignement dont elles sont le prolongement.*** Travaux de préparation et recherches personnelles, aide et suivi du travail personnel des élèves, évaluation des élèves de l'établissement, aide à l'orientation, relations avec les parents d'élèves, travail au sein d'équipes pédagogiques...
- ***Des missions particulières exercées au sein de l'EPLÉ ou au niveau académique.*** Coordonnateur de discipline, fonction incluant notamment la gestion des matériels et équipements pédagogiques, référent culture, référent numérique, référent décrochage scolaire, chorale...
  - Les missions et leur modalité de mise en œuvre sont présentées par le chef d'établissement au conseil d'administration: après avis du conseil pédagogique, dans le cadre de l'enveloppe notifiée par le recteur.
  - La mise en place de chaque mission repose sur la rédaction d'une **lettre de mission.**
  - **Taux de l'indemnité :** 5 taux annuels forfaitaires envisagés. 300€ ; 625€ ; **1 250€** ; 2 500€ ; 3 750€ quels que soient le corps, le grade d'appartenance et l'ORS.  
**Le taux de 1250€ correspondant au taux moyen de l'HSA.**

# Le parcours d'Education artistique et culturelle

## Objectifs

- Acquérir une culture artistique personnelle autour de repères communs
- Initier les élèves aux différents langages artistiques
- Développer des moyens d'expression
- Cohérence, progressivité, continuité des actions
- Complémentarité temps scolaire, périscolaire, et extra-scolaire

Guide pour la mise en œuvre du parcours : Textes et liens à consulter

[circulaire interministérielle n° 2013-073 du 9 mai 2013 sur le PEAC](#)  
[loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013, loi d'orientation et de programmation sur la refondation de l'école de la République](#)  
[Site du ministère de la culture et de la communication](#)  
[Guide pour la mise en œuvre du PEAC](#)

Construire un parcours d'éducation artistique et culturelle.

**Démarche de projet en partenariat**

**Inscription des actions dans un territoire éducatif**

**Le suivi du parcours de chaque élève**

**Les personnes ressources** (référent culture, services académiques, DRAC...)

# Le futur livret scolaire de l'élève

 <p>[Académie] [Collège]</p> <p>[Adresse] [Code postal] [Ville]</p> <p>[Téléphone] [Courriel]</p>	2	CP	CE1	CE2	 <p>[Logo/Visual de l'établissement]</p>
	3	CM1	CM2	6 <sup>e</sup>	
	4	5 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	

**Année scolaire [aaaa-aaaa]**  
Bilan [trimestriel / semestriel] du cycle 4 - [n°/n] [trimestre / semestre]

**[Prénom] [Nom]**  
Né(e) le [j]/[mm]/[aaaa]

Professeur principal : [Cv] [Nom]  
Classe de 6<sup>e</sup>

Accompagnement personnalisé : actions réalisées et implication de l'élève

[Initial de l'élève]

[Cv-Nom - Dsc.]

[Initial de l'élève]

[Cv-Nom - Dsc.]

Parcours éducatifs : projet(s) mis en œuvre et implication de l'élève

Parcours avenir :

Parcours citoyens :

Parcours éducation  
artistique et culturelle :

## Bilan de l'acquisition des connaissances et compétences

Synthèse de l'évolution des acquis scolaires et conseils pour progresser :

## Suivi des acquis scolaires de l'élève

	Éléments du programme travaillés durant la période (connaissances/compétences)	Acquisitions, projets et difficultés éventuelles	Moyenne de l'élève	Moyenne de classe
Français [Cv] [Nom]	- - -			
Mathématiques [Cv] [Nom]	- - -			
Histoire-Géographie / Enseignement moral et civique [Cv] [Nom]	- - -			
Langue vivante 1 [Langue concernée] [Cv] [Nom]	- - -			
Éducation physique et sportive [Cv] [Nom]	- - -			
Arts plastiques [Cv] [Nom]	- - -			
Éducation musicale [Cv] [Nom]	- - -			
Sciences de la Vie et de la Terre [Cv] [Nom]	- - -			
Technologie [Cv] [Nom]	- - -			
Physique-Chimie [Cv] [Nom]	- - -			

## Communication avec la famille

Vie scolaire (assiduité, ponctualité ; respect du règlement intérieur ; participation à la vie de l'établissement) :

Date, nom et signature  
du chef de l'établissement

Retards : [ ]

Absences justifiées par les responsables légaux : [ ] demi-journées

Absences non justifiées par les responsables légaux : [ ] demi-journées

Nombre d'heures de cours manquées du fait de ses absences, justifiées ou non justifiées : [ ] heure(s)

Visa de la famille

Date, nom et signature des responsables légaux

# Le futur livret scolaire de l'élève (suite)



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE, DE  
L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE  
LA RECHERCHE

[Académie]  
[Collège]  
[Adresse]  
[Code postal] [Ville]  
[Téléphone]  
[Courriel]

2	CP	CE1	CE2
3	CM1	CM2	6 <sup>e</sup>
4	5 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>

[Logo/Visuel  
de l'établissement]

Année scolaire [aaaa-aaaa]

**[Prénom] [Nom]**  
Né(e) le [j]/mm/aaaa

Professeur principal : [Cv] [Nom]  
Classe de 6<sup>e</sup>

**Maîtrise des composantes du socle en fin de cycle 3**

	Maîtrise insuffisante	Maîtrise fragile	Maîtrise satisfaisante	Très bonne maîtrise
Langue française à l'oral et à l'écrit				
Langages mathématiques, scientifiques et informatiques				
Représentations du monde et activité humaine <sup>1</sup>				
Langues étrangères et régionales				
Systèmes naturels et systèmes techniques <sup>2</sup>				
Langages des arts et du corps <sup>3</sup>				
Formation de la personne et du citoyen <sup>4</sup>				
Méthodes et outils pour apprendre <sup>5</sup>				

1. Connaître l'histoire et la géographie, savoir étudier les organisations et fonctionnements des sociétés • 2. Savoir pratiquer les démarches scientifiques et techniques, découvrir la nature et ses phénomènes, maîtriser des observations et des expériences • 3. Découvrir et communiquer par les pratiques artistiques, physiques et sportives • 4. Savoir formuler ses opinions et argumenter celles d'autrui, avoir conscience de la justice et du droit, connaître les valeurs de la République • 5. Savoir organiser son travail, accéder à l'information, à la documentation et aux médias, utiliser les outils numériques, conduire des projets.

**Synthèse des acquis scolaires de l'élève en fin de cycle 3**

Visa du professeur principal [Prénom] [Nom] [j]/mm/aaaa  Signature	Visa du principal du collège [Prénom] [Nom] [j]/mm/aaaa  Signature	Visa des parents ou du responsable légal Pris connaissance le : [j]/mm/aaaa  Signature
--	--	--

Cahier du collège

# Le rôle des instances

- Le **conseil d'enseignement**, qui réunit les professeurs d'une même discipline, réfléchit à la mise en œuvre du programme de cycle, aux besoins de mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé dans la discipline et à l'inscription de la discipline dans les huit thématiques des enseignements pratiques interdisciplinaires.
- Le **conseil pédagogique**, présidé par le chef d'établissement, réunit notamment au moins un professeur principal de chaque niveau d'enseignement et un professeur par champ disciplinaire. Il favorise la concertation entre les enseignants des différentes disciplines et des différentes équipes de classe, et prépare la partie pédagogique du projet d'établissement. Il est consulté sur la préparation de l'organisation des enseignements. Il formule des propositions quant aux modalités de l'accompagnement personnalisé - soutien, approfondissement, méthodes de travail - et de regroupement des élèves, que le chef d'établissement soumet ensuite au conseil d'administration. Il est saisi pour avis sur l'organisation des enseignements pratiques interdisciplinaires.

# Le rôle des instances

- Le **conseil d'administration**, qui réunit les représentants des personnels, les représentants des usagers (parents d'élèves et élèves) et les représentants de l'administration et des collectivités territoriales, arrête la répartition des moyens horaires entre les enseignements communs, les enseignements complémentaires (accompagnement personnalisé et enseignements pratiques interdisciplinaires) et les enseignements de complément.
- Le **conseil école-collège** contribue à améliorer la continuité pédagogique et éducative entre l'école et le collège. Il se réunit au moins deux fois par an et établit son programme d'actions pour l'année scolaire suivante ainsi qu'un bilan de ses réalisations. Ce programme d'actions est soumis à l'accord du conseil d'administration du collège et du conseil d'école de chaque école concernée. Le bilan des réalisations est présenté aux mêmes instances. Le programme d'actions et le bilan sont transmis au directeur académique des services de l'éducation nationale.